

Arleuf

2019



Bulletin Municipal



La Mairie et les Écoles - 1924



**MAÇONNERIE
CARRELAGE
TRAVAUX PUBLICS**

ENTREPRISE GUILLOT EURL

8, rue Jean Jaurès
58120 Château-Chinon

03 86 85 12 67

nicolas.guillot@sarl-guillot.fr



— 58430 ARLEUF — **Aménagement De Combles**

**03 86 78 27 21
06 66 48 04 91**



SCIERIE COTINEAU

www.scieriecotineau.com

Lames de terrasse
Robinier, chêne,
douglas, mélèze.

Piquets et rondins
traités classe IV.
Lambourdes

Parquet et lambris
Chêne, châtaignier,
peuplier, douglas.

Charpente et bardage
Plafond à la
française.

Produits et services
Séchage, rabotage,
visserie et produits
de finition, isolant « fibre
de bois Steico »,
et granulés de bois.

03 85 54 72 00 71400 AUXY

**HALL
D'EXPO**

ROUSSEAU

PRODUITS PÉTROLIERS

VIDANGE - CURAGE

**LOCATION DE TOILETTES
AUTONOMES**

21430 LIERNAIS - **03 80 84 41 71** (siège social)

71400 AUTUN - **03 85 86 26 60**

STATIONS SERVICE 24H/24 - 7J/7

Liernais, Moux-en-Morvan,
Montsauche-les-Settons et Quarré-les-Tombes



olivier-sarl.rousseau@wanadoo.fr

MENUISERIE BOIS ET PVC

AGENCEMENT DE CUISINES ET SALLE DE BAINS
AMÉNAGEMENT DE COMBLES
RÉNOVATION DE MEUBLES

Menuiserie de la Seigne

JEAN-PAUL BUSSEROLES

03 86 85 12 37

ROUTE DE LORMES 58120 CHÂTEAU-CHINON

Entreprise

Blandin Jean Luc



.Peinture

.Plâtrerie

.Isolation



.Ravalement de façades



Le Bourg
58430 ARLEUF

Tél. **03 86 78 82 46**

jl.blandin.fr@wanadoo.fr



**BOUCHERIE
PHILIPPE ET SERVAIS**

Présent tous les vendredis sur le
parking de la boulangerie d'Arleuf
de 08h00 à 10h00.

**LIVRAISON
POSSIBLE**

sarlphilippeservais@gmail.com

03 85 82 72 85 - 06 18 04 52 21

16, RUE DE L'ÉGLISE - 71550 ANOST

weldom
ensemble, c'est mieux



Livraison Fuel à Domicile

Station 7j/7

M.L.V. SA

46, route de Nevers
58120 Château-Chinon
03 86 85 02 30
Fax 03 86 85 01 44

B.M.B. SARL

ZA du Bazois
58110 ALLUY
03 86 84 06 04
Fax 03 86 84 04 26

www.weldom.com

Menuiserie Perraudin SARL

ESCALIERS VOILETS ROULANTS

FENÊTRES PVC/BOIS/ALU

STORES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

PORTAILS PORTES DE GARAGES

03 86 85 12 88

perraudin.roger@wanadoo.fr

52, route de Nevers 58120 Château-Chinon-Campagne

LES GALERIES MORVANDELLES

CAVE À VIN . ÉPICERIE FINE . COFFRETS CADEAUX



DU MARDI AU SAMEDI
09H30-12H30/14H30-19H



03 86 78 22 58

8, rue Jean-Marie Thevenin 58120 Château-Chinon



Particuliers et
Professionnels

Électricité générale et rénovation, Alarmes, chauffage électrique
Électricité industrielle, Qualifélec, Électricien conseil « Ma maison connectée »

www.gauthyelectricite.com

Siège social d'Autun
15, rue Nicéphore Niépce
Z.I. St-Pantaléon - 71400 Autun
Tél. 03 85 86 94 94

Agence de Beaune
1, rue Louis Détang
21200 Beaune
Tél. 03 80 20 27 92

E^{TS} GUILLEMEAU



Une énergie propre et pratique
livrée à domicile !



- Carburants & combustibles
- **Granulés de bois**
- **Plaquettes forestières**
- Bois traditionnel & compressé
- Lubrifiants & **AdBlue**

Filtration, nettoyage, découpe de cuves à fioul

**Nos dépôts : AVALLON - DOMECEY-SUR-CURE
DORNECY - CHATEAU-CHINON - VARZY
JOUX-LA-VILLE**

Tél. 03 86 32 32 33 - www.guillemeau.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

EXPLOITATION FORESTIÈRE SAS FORESTIÈRE DE LA ROCHE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES



JEAN & ERIC DORÉ

14 rue Carnot - BP24 - 21210 SAULIEU
03 80 64 05 03 / 03 80 64 10 59
Fax : 03 80 64 06 49



FCBA/04-00419

Jean Doré **Eric Doré**
06 80 17 34 74 06 85 90 28 78

forestiere-de-la-roche@wanadoo.fr

AMBULANCES DUVERNOY

VSL TAXI



7J/7

Jean-Michel

03 86 85 02 83

1 Route d'Autun 58120 Château-chinon



Ce bulletin a été créé par

Kevin Furet, graphiste éco-responsable
Installé à Arleuf (58430)

COMMUNICATION TOUS SUPPORTS POUR
TPE-PME, indépendants, artisans, collectivités...

» Affiche, Logo, Brochure, Magazine, Site web... «

06 58 48 56 31

www.kevinfuret.com

Librairie - Papeterie
CHEZ DIDIER

03 86 85 04 43

Fournitures de bureau/scolaire
Consommables informatiques
Impression couleur
Photos d'identité et permis de conduire



chezdidier@wanadoo.fr

12, Bd de la République - 58120 Château-Chinon





Conseil Municipal 2014

Bilan des mandatures de 1983 à 2020

Après de nombreuses années de bonheur vécues à Arleuf, j'ai voulu par ce dernier bulletin municipal, évoquer ce vécu et faire quelques rappels sur ces longues années de travail.

Arrivé à Arleuf en 1968, j'intègre le conseil municipal en mars 1971 avec Fernand Dussert, puis en mars 1983 comme maire jusqu'à ce jour. J'ai essayé de poursuivre le même chemin.

Je voudrais tout particulièrement remercier ceux qui m'ont soutenu, guidé, aiguillé, aidé dans les différentes tâches, voire même les plus difficiles.

Arleuf a connu de grandes difficultés en matière d'emplois, malgré de nombreuses interventions et déplacements de ma part à Paris. La municipalité est totalement étrangère à tous ces désagréments mais elle doit faire face, avec ses moyens financiers qui sont de plus en plus réduits.

Par cette occasion, je tiens tout particulièrement à honorer mes anciens conseillers municipaux pour le travail qu'ils ont réalisé, l'intérêt qu'ils ont porté à la commune. Je leur exprime toute ma reconnaissance.

Ce bulletin me permet également de remercier :

- les associations de notre commune qui ont œuvré afin de la faire connaître, vivre, découvrir et apprécier ;
- le conseil municipal ainsi que les employés communaux pour leur travail, leur soutien, parfois dans des moments difficiles ;
- les annonceurs pour leur aide financière ;
- Monsieur Marcel PESCHAIRE pour le bulletin municipal ;
- Monsieur Christian BOUCHOUX pour l'histoire d'Arleuf racontée dans le bulletin municipal.

J'ai tout particulièrement une pensée pour les familles endeuillées, éprouvées par la maladie ou par le chômage. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants de notre commune.

Voici, dans les grandes lignes de mes mandats, un rappel des moments forts et douloureux :

• les achats :

- du terrain de la salle polyvalente ;
- de la maison Basdevant avec une rénovation totale ;
- de nombreux matériels ;
- du terrain situé derrière l'église afin de créer une réserve incendie ;
- de la maison de la Proie ainsi que sa rénovation.

• les aménagements :

- du terrain de foot ;
- du camping ;
- du rond-point.

• les constructions :

- de la salle polyvalente ;
- du terrain de tennis ;
- du hangar des services techniques ;
- de la chaufferie bois ;
- des bouches avec réserve incendie.

• les rénovations :

- de la totale traversée du bourg avec tous les réseaux souterrains (électriques, téléphoniques, égouts), de l'éclairage public ainsi que des bordures et trottoirs ;
- de l'école avec l'isolation extérieure et intérieure ;
- de la place de l'église ;
- de l'église ;
- de la maison des services (mairie et agence postale) ;
- de l'ancienne poste pour l'ouverture de l'épicerie ;
- des toitures des gîtes impasse des Boulets et rue de l'Eglise.

J'ai remis avec grand plaisir la médaille d'argent régionale, départementale et communale à mon 1er adjoint : Jean-Luc Blandin. Cette médaille honore 20 ans de bons et loyaux services rendus à la commune. A une année près, j'aurais pu lui remettre celle des trente ans. C'est un témoignage de reconnaissance et de dévouement, toujours au service de la commune. Toutes mes félicitations chaleureuses pour cette médaille bien méritée.

Nous avons eu la joie de souhaiter le 2 février 2019, les 107 ans de notre doyenne Madame Raymonde DEFOSSE, en compagnie de Maud et Marie, deux jeunes filles d'Arleuf. 90 ans les séparent. Raymonde a toujours une excellente mémoire. De nombreux sujets ont été abordés, aussi bien anciens que récents. Elle suit les actualités car en arrivant elle nous a annoncé la mort de Dick Rivers. Durant cette visite, elle nous a fait part de ses souvenirs. Les deux jeunes filles ont pu comparer leur vie et en ont déduit que les problèmes ainsi que les inquiétudes n'étaient pas si différents malgré les 90 ans qui les séparent. Elles lui ont même promis de revenir lui rendre visite.

J'ai appris le décès de Monsieur Louis Lefevre, le jour de la Saint Pierre, par son frère. Il avait créé le théâtre des Brenots. Ses pièces ont obtenu beaucoup de succès et sont très appréciées du public. Je lui rends un grand hommage.

J'ai également une pensée pour Brigitte Héraud, avec l'espoir que ce commerce rouvre ses portes.

Les établissements Desbois ont été rachetés par la maison Alexandre. Celle-ci emploie des jeunes d'Arleuf et un projet de construction est en cours sur notre commune.

A travers mes différents mandats, j'ai pu constater l'évolution de nos petites communes. De nouvelles structures sont apparues, plus importantes en terme de moyens humains et financiers. Nos communes ont dû adhérer à ces structures. Bien que la mutualisation des services et des coûts puisse être perçue comme une source de rentabilité, le service rendu à la population s'est détérioré. Et plus particulièrement sur notre canton. Sur les trois dernières années, je m'aperçois que nous payons avec quasiment aucun projet réalisé. Ce qui est regrettable.

Cinq ans se sont déjà écoulés, janvier et février 2020 seront les mois du recensement de la population. Je vous remercie de bien vouloir accueillir les agents recenseurs avec bienveillance.

Cette année, la Confrérie du Jambon du Morvan a connu un grand succès avec la venue de 42 confréries de France et d'Europe. Un projet entre la confrérie et le Québec devrait voir le jour. Celui-ci porterait sur le flottage du bois, la pêche, le petit et le gros gibier. Ce projet est porté par les familles Sautereau Du Part au Québec et Vinck à Arleuf ainsi que les établissements Sabatier.

Un projet de jumelage pourrait également voir le jour entre Arleuf et une commune du Québec ayant comme point commun le flottage du bois.

Avec Jean-Louis Magouthier, conseiller municipal et Céline, secrétaire de mairie, nous nous sommes rendus dans l'ancien cimetière afin de constater les tombes non entretenues ou délaissées. Ces tombes pourraient être reprises par des familles souhaitant être enterrées à Arleuf. Ces tombes seront signalées par des affichettes durant trois années. J'invite tout personne membre de la famille ou ayant droit sur la tombe à se présenter en mairie.

Comme chaque année, je dois signaler que l'égavage des haies des chemins ruraux restent à la charge des riverains. Cet égavage doit être fait avant le 15 mars de chaque année. Ce rappel, n'est pas dans un but autoritaire, mais il est dans l'intérêt de tous. En effet, nous recevons en mairie de nombreuses réclamations à ce sujet. Je tiens également à vous rappeler qu'en vertu de l'article D. 161-24 du Code rural et de la pêche maritime « Les branches et racines qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. (...) Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'égavage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat ».

En fin de mandat, on doit se retourner sur le chemin parcouru, sur le travail accompli. Bien entendu rien n'est parfait, rien n'est jamais fini. Mais ce sont des choix pris en collaboration avec le conseil municipal.

Je dois avouer que c'est avec un grand regret que je vais quitter la mairie après 37 ans en qualité de maire.

Je vous remercie pour la confiance que vous avez accordé à tous les conseillers municipaux élus pendant toutes ces années.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée.

Maxime GAUTRAIN

Conseil Municipal 1983



SAMEDI
25 JANVIER 2020
16H00

Vœux du Maire

SALLE
POLYVALENTE

HORAIRES

Mairie

Tél : 03.86.78.80.37

Fax : 03.86.79.42.24

Courriel : mairie.arleuf@wanadoo.fr

Lundi, mardi, jeudi :

8h-12h et 14h-16h30

Mercredi : 8h-12h30

Vendredi : 8h-12h et 14h-16h

Permanence des élus

Maxime GAUTRAIN :

vendredi 11h-12h30

Jean-Luc BLANDIN :

sur rendez-vous

Philippe DOUSSOT :

sur rendez-vous

Martine GERMAIN :

sur rendez-vous

Agence Postale Communale

Tél : 03.86.79.47.03

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 14h-16h

Samedi : 9h-12h

Bibliothèque

Tél : 03.86.79.47.03

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 14h-16h

Samedi : 9h-12h

Rédaction

Mairie d'Arleuf et plus particulièrement
M. Marcel PESCHAIRE, les associations
communales et M. Christian Bouchoux.

Graphisme

Kevin Furet (58430 Arleuf)

www.kevinfuret.com

Impression

Imprimerie Vidonne (21000 Dijon)

Taxes locales 2019

Taxe d'habitation	10.67 %
Taxe foncière prop. Bâtie	4.44 %
Taxe foncière prop. Non bâtie	15.50 %
CFE	12.63 %

Étang Chauveau

Carte à la journée (3 €), à l'année (23 €).

Gratuit pour les enfants de - 10 ans (attestation en mairie).

Ouverture du 1er mai au 31 octobre.

État civil 2018

3 Naissances - 1 Mariage - 15 Décès

Vos Démarches administratives

DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes concernant la délivrance ou le renouvellement des justificatifs d'identité (carte nationale d'identité et passeport) ne s'effectuent plus à la mairie. Désormais ces demandes doivent être effectuées à la mairie de Château-Chinon. Pour tout renseignement et prise de rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie de Château-Chinon Ville au 03.86.85.15.05.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est une démarche volontaire et obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) âgés de 16 ans. Le recensement permet :

- l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans ;
- l'inscription aux examens et permis de conduire ;
- à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et de citoyenneté (JDC).

Cette démarche est à effectuer dans les 3 mois suivants le seizième anniversaire. Le jeune doit se présenter au secrétariat de mairie muni de sa pièce d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Une attestation sera délivrée. Attention : aucun duplicata d'attestation ne sera délivré en cas de perte ou de vol. Toutefois, il est possible de demander un justificatif de recensement à Dijon.

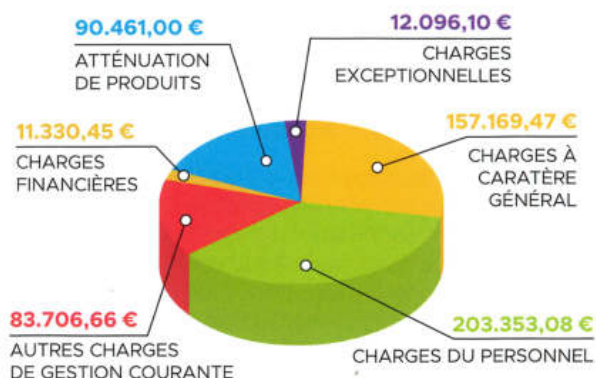
CADEAU DE NAISSANCE

La municipalité d'Arleuf a le plaisir d'offrir 50€ à tous les enfants nés à partir du 1er janvier 2019. Les parents sont invités à déposer au secrétariat de mairie un RIB au nom de l'enfant.

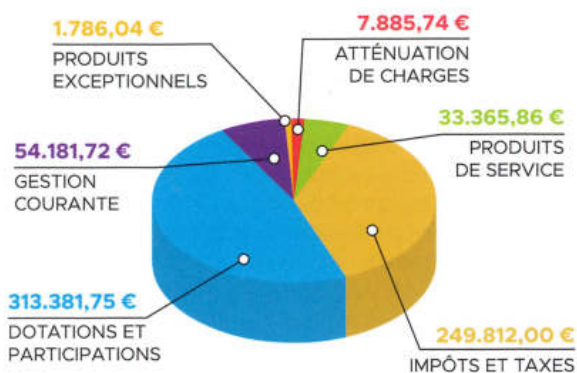
Travaux réalisés en 2019

- La rénovation du mur de soutènement dans le cimetière.
- La rénovation de la toiture du gîte rue de l'Eglise.
- L'achat d'un véhicule en remplacement du jumper.
- L'achat d'une tractopelle.
- Aménagement du rond-point.
- Voirie : allée de Sombreffe, rue de Lancray, rue Fernand Dussert, impasse de La Proie, parking vers le rond-point.

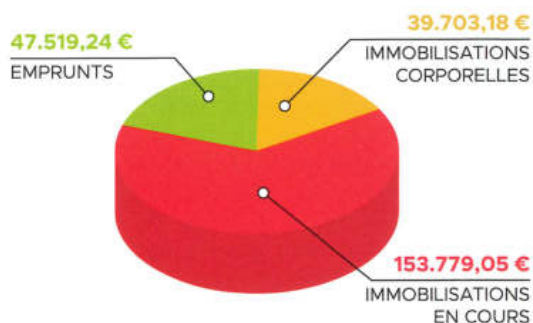
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



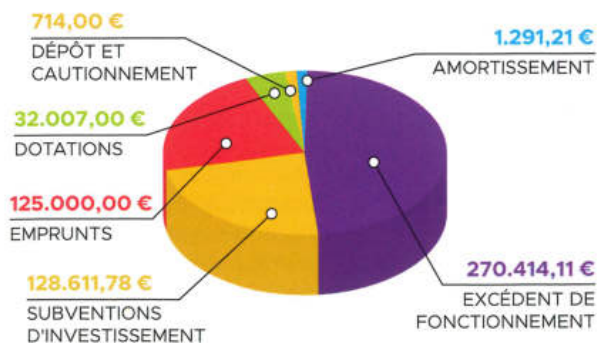
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



MAIRIE ET AGENCE POSTALE D'ARLEUF

56 route du Haut Morvan, 58430 Arleuf
Tél Mairie : 03.86.78.80.37
Tél Agence Postale : 03.86.79.47.03

ADMINISTRATIONS

Communauté de Communes Morvan
Sommets Grands Lacs

Place François Mitterrand, BP8,
58120 Château-Chinon, Tél : 03.86.79.43.99

Déchetterie

L'Huis Gaudry, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.85.03.62

Maison de la Solidarité

6 place Notre Dame, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.85.29.21

Sous-Préfecture

Rue du Marché, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.79.48.48

Gendamerie

Place des Martyrs de la Résistance,
58120 Château-Chinon, Tél : 03.86.85.02.17

Centre des Finances Publiques

13 rue de Bibracte, 58120 Château-Chinon
Service des Impôts : 03.86.79.49.60
Trésorerie : 03.86.85.12.39

Direction Départementale des Territoires

Place François Mitterrand, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.79.49.90

SANTÉ

Hôpital – Maison de Retraite

42 rue Jean-Marie Thévenin, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.79.60.00

• Centre de consultation de médecine générale :

03.86.79.60.97

• EHPAD (admission) :

03.86.79.60.71 ou 03.86.79.60.98

• Radiologie/Imagerie médicale :

03.86.79.60.97 (sur rendez-vous)

• Unité d'Accueil de Premiers soins :

Les admissions étant régulées par le 15, il convient de composer ce numéro avant de se présenter.

Des consultations avancées ont lieu chaque mois (angiologie, télécardiologie, chirurgie orthopédique, chirurgie viscérale, gynécologie, consultation bilan mémoire – gériatrie). Prendre rendez-vous au 03.86.79.60.62 ou 03.86.79.60.97.

Pour les consultations d'ophtalmologie, prendre rendez-vous au 03.86.37.74.17 pour le Dr GHRER et au 03.86.36.98.83 pour le Dr SEGUIN.

Pour les consultations d'ostéopathie, prendre rendez-vous auprès de Monsieur JACQUETTE au 07.81.99.00.56

Numéros utiles (suite)

Maison médicale

38 rue Jean-Marie Thévenin,
58120 Château-Chinon - Tél : 03.86.85.14.15

• Consultations généralistes Dr GASTON-ECHEVERRIA
Jaine, Dr VERSPIEREN Nacéra : 03.86.85.14.15

• Cabinet d'infirmières DANGELSER, HUBERT, FLORY :
03.86.85.16.33

• Cabinet d'infirmiers VILAIN, SIMONOT, GLORANT :
03.86.78.49.41

• Kinésithérapeute : M. Olivier BRIET : 03.86.78.19.57
M. Bart MERKELBACH : 07.88.39.31.90

• Laboratoire d'analyses médicales ACM Bio :
03.86.85.18.82

• Orthophoniste : Mme Fabienne BAUDEQUIN-BRIET :
03.86.85.12.06

• Pédicure – podologue : Mme Frédérique VASSEUR :
03.86.78.41.67

• Ostéopathe : M. Matthieu HARDY : 07.83.01.28.21

• Sage-femme : Mme Christine KEYSER :
06.60.24.01.49

• Diététicienne : Mme Martine FERRY :
06.87.02.28.35 ou 03.86.90.88.38

• Psychologue : Mme Claire BASTID : 06.74.44.05.11

• Rétinopathie diabétique : Passage deux fois par an :
03.86.85.14.15

• Psychiatre : 03.86.84.09.20

• ANPAA 58 (addictologie et alcoologie) :
03.86.61.56.89

• Centre de planification et d'éducation familiale et
centre de lutte antituberculeux : 0800.58.00.00

Santé hors maison médicale

• Pharmacie du Morvan
22 boulevard de la République,
58120 Château-Chinon - Tél : 03.86.85.14.58

• Pharmacie Place Notre Dame
6 bis Place Notre Dame,
58120 Château-Chinon - Tél : 03.86.85.06.60

• Pédicure – podologue : Melle RATEAU Valérie
4 rue des Fontaines,
58120 Château-Chinon - Tél : 03.86.79.45.78

• Kinésithérapeute : M. Philippe LAMBELIN
8 boulevard de la République, 58120 Château-Chinon
Tél : 03.86.85.15.22 ou 06.33.23.98.96

• Masseuse-kinésithérapeute à domicile :
M. François LECLAIRE : Tél : 03.86.78.85.63

SERVICE À LA PERSONNE

Centre social (portage de repas à domicile, services
d'aides à domicile, services de soins à domicile)
6 place Notre Dame,
58 120 Château-Chinon - Tél : 03.86.85.18.66



L'hôpital de Château-Chinon...

Dans les mois prochains l'hôpital de Château-Chinon va bénéficier de travaux de rénovation dans 3 secteurs :

– La cuisine va être entièrement rénovée et agrandie pour recevoir un nouvel équipement pour un coût total de 1,2 millions d'euros TTC. Les études préparatoires concernant la recherche d'amiante et de plomb, ainsi que le positionnement des réseaux enterrés, sont quasiment terminées. Les travaux devraient être commencés en 2020.

– La laverie, où œuvrent 7 personnes qui traitent 900 kg de linge par jour, va connaître également des travaux pour remplacer les machines, vieilles de 35 ans, par deux laveuses plus performantes car plus modernes, et accueillir une sècheuse, plieuse, repasseuse. Ce local se verra aussi doter d'un couloir de finition et d'une nouvelle chaudière à gaz. L'ensemble de ce nouveau matériel et des travaux nécessaires pour son installation s'élève à 500 000 euros.

– La rénovation extension de l'EHPAD 3 va porter sa capacité initiale de 54 à 114 lits, dont une unité d'hébergement renforcé (UHR) et une unité de vie protégée (UVP). Cette extension permettra d'absorber la capacité de l'EHPAD 1 en vue de le déconstruire, car depuis déjà plusieurs années ses locaux ne correspondent plus aux besoins des résidents qui intègrent le service de plus en plus tard dans leur vie, et pour la plupart d'entre eux sont de moins en moins autonomes. Le coût prévu des travaux, qui devraient commencer en fin d'année 2020, est évalué à 4 millions d'euros.

Les vagues successives de canicule de cet été ont été gérées au mieux par les personnels, notamment dans les trois EHPAD, où les résidents ont pu bénéficier des soins nécessaires pour faire face à ces situations encore peu courantes, voire inédites dans notre pays. De ce fait, aucun accident grave dû à ces fortes chaleurs n'est à déplorer. Ainsi les personnels soignants ont fait face, alors que dans les services les postes ne sont pas tous pourvus. On sait, par les médias qui s'en sont fait l'écho, que les difficultés pour recruter des agents dans les EHPAD est un problème au niveau national. Dans ce domaine, Château-Chinon n'échappe pas à la règle. Pour les congés de maternité, de longue maladie, de maladie ou les départs, il est de plus en plus difficile de trouver des personnels formés qui acceptent des remplacements sur la durée. Les gens qui sont sur le marché de l'emploi préfèrent souvent négocier des périodes de courte durée. C'est plus avantageux financièrement pour les intérimaires, mais ça entraîne une pénurie de personnels formés, difficile à gérer pour les cadres en place.

En fait, la difficulté de recrutement est davantage préjudiciable dans les services que l'absentéisme des personnels, car elle est la première cause du manque de soignants auprès des résidents, et des difficultés subies par les personnels présents qui doivent assurer le fonctionnement normal des services.



Nos amies les bêtes...

Nous tenons à vous rappeler que la divagation sur la voie publique des animaux et notamment des chiens est interdite. Cette divagation peut provoquer des accidents corporels et matériels et pourrait provoquer la mort de l'animal.

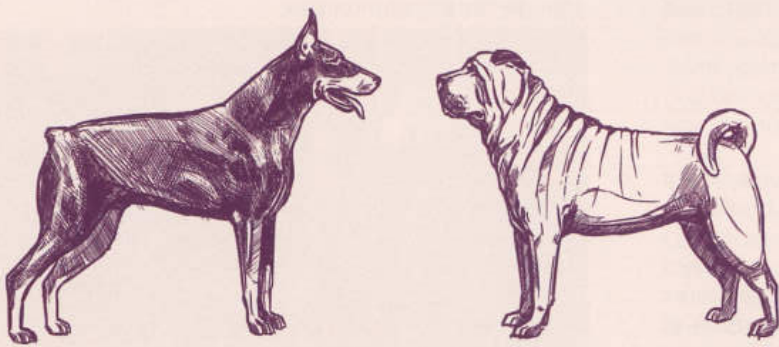
Nous vous rappelons également les textes de loi : le Code civil, article R.622-2, indique « le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2ème classe ». Les articles L.2212-2 du CGCT et L.211-22 du Code rural confirment cette interdiction.

Les aboiements continus des chiens peuvent provoquer une gêne pour les voisins.

L'article R.1336-5 du Code de la santé publique dit : « Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine, ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Nous vous remercions de respecter ces règles pour le bien-être de tous.

Nous vous rappelons également que si vous êtes propriétaires de chats et chattes, il est recommandé de prendre toutes les précautions nécessaires afin de limiter la reproduction de ces animaux dès lors qu'ils sont laissés en liberté.



Détention de chiens de 1ère et 2ème catégorie

Tout propriétaire de chien de 1ère et 2ème catégorie doit se présenter en mairie afin d'obtenir un permis de détention.

Documents à fournir lors de la déclaration :

- Cerfa n°13996*01 ;
- L'identification du chien par tatouage ou puce électronique ;
- La vaccination anti-rabique (contre la rage) en cours de validité (un rappel chaque année) ;
- Certificat de stérilisation du chien ou de la chienne établi par un vétérinaire ;
- L'attestation de souscription

d'une assurance spéciale garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur du chien, pour les dommages causés aux tiers par l'animal.

Dès lors que tous les justificatifs sont présentés, un permis de détention délivré par le maire vous sera remis. En cas de changement de commune de résidence, le permis de détention doit être présenté et renouvelé auprès de la mairie du nouveau domicile. Par ailleurs, en cas de changement d'adresse, de cession ou de décès du chien, il convient d'en informer le secrétariat de mairie.

Reprise de concessions

Une procédure de reprise de concessions va être prochainement lancée.

Afin de nous permettre de connaître le maximum d'ayants-droits, nous avons installé des étiquettes sur les tombes pouvant faire partie de la procédure de reprise de concessions.

Si vous êtes ayant-droit d'une concession où une étiquette a été apposée, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter au secrétariat de mairie.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Sécheresse 2019

L'année 2019 a connu une période de sécheresse très importante. Celle-ci a pu entraîner des mouvements de terrain, fissures etc...

Afin de demander la reconnaissance de catastrophe naturelle, il convient de recenser tous les habitants ayant subi des dommages.

Vous pouvez ainsi prendre contact avec le secrétariat de mairie :

- par téléphone :
03.86.78.80.37
- par courrier :
56 route du Haut Morvan
58430 ARLEUF
- par mail :
mairie.arleuf@wanadoo.fr

Vous pouvez effectuer la démarche **jusqu'au 29 février 2019**.

La procédure prendra plusieurs mois entre le constat des dégâts, la demande à la préfecture et la décision de la commission interministérielle.

Retour de l'épicerie d'Arleuf dans ses locaux

Au cours de cette année Madame Sylviane BEUTIN a quitté les locaux du 88, route du Haut Morvan, pour installer son épicerie dans le bâtiment de l'ancienne poste devant la mairie.

Le local que vous connaissez est spacieux et fonctionnel. Il convient parfaitement pour une activité de multi-services aujourd'hui indispensable dans le bourg d'une commune rurale.

Madame BEUTIN propose de nombreux produits alimentaires et de première nécessité, mais aussi des produits du terroir.

Elle assure un dépôt de pain sur commande lors de la fermeture de la boulangerie le mercredi et pendant les vacances de celle-ci, elle met à votre disposition des bouteilles de gaz ; un guichet de la « Française des Jeux ».

L'espace « bar-snacking », créé indépendamment de l'épicerie, offre un lieu de vie où les gens aiment à se retrouver pour parler des nouvelles du pays. Il est ouvert sur la terrasse extérieure qui, agrandie récemment, a été très appréciée pendant les périodes de canicule.

En hiver vous pouvez venir à l'épicerie pour faire vos courses ou passer un moment au snacking-bar le lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de **7 heures 30 à 12 heures 30 et de 15 heures à 19 heures ; le dimanche et les jours fériés de 9 heures à 13 heures**. Le jeudi est le jour de fermeture.

Le Parc du Morvan s'engage

Un jambon du Morvan

Un neuvième élevage « Porc plein air du Morvan » vient de se mettre en place à Arleuf chez Guy Pasquelin.

Cette démarche s'inscrit d'une part dans un objectif d'accompagner les agriculteurs à diversifier leurs productions dans un contexte économique morose et d'autre part dans une volonté du Parc de donner une valeur ajoutée aux produits du Morvan. Toute une filière s'est organisée autour du Parc afin que les éleveurs engagés bénéficient de « circuits sécurisés », et que les consommateurs aient à leur disposition un jambon du Morvan. Dégustations prévues en début d'année 2020 avec les premiers jambons du Morvan « Porc plein air du Morvan » produits par les établissements Dussert.

Bibracte-Alésia : à revoir

Sentier emblématique du Morvan, Bibracte-Alésia n'est plus à la hauteur de la promesse. Depuis un an, le Parc a établi un diagnostic de la situation du sentier Bibracte-Alésia dont les conditions d'entretien, de balisage et de promotion sont à revoir. Avec le Pays Auxois-Morvan pour la partie Côte d'Orient hors Parc, un état des lieux a été produit et un projet arrêté qui sera mis en place en 2020. Mais au-delà du sentier en lui-même, une analyse de l'offre de services (hébergements, restauration, commerces, ...) a été faite, faisant apparaître des besoins de qualification, voire de compléments.

Accueil des Gens du voyage (suite)

Une commission départementale a été constituée afin d'examiner la situation sur l'ensemble du territoire de la Nièvre et rédiger un document intitulé « Le schéma départemental d'accueil et habitat des gens du voyage de la Nièvre ». Ce document a pour objectif de recenser et créer des aires d'accueil.

Monsieur GAUTRAIN et Monsieur PESCHAIRE ont participé aux réunions ; aucun autre élu de la communauté de communes n'était présent. A chacune des cinq réunions à Nevers, il a été dit et répété les difficultés que posent les stationnements plus ou moins longs des gens du voyage à l'entrée du bourg, et les coûts engendrés. Il a été demandé avec force qu'une solution soit recherchée pour pouvoir jouir des installations communales en toute tranquillité.

A la lecture du document, surprise tintée d'énervement : loin d'avoir été entendu, la commission départementale a inscrit « emprise occupation maximale » sur toute la zone comprenant : le terrain de camping, le terrain de foot, l'aire de la salle des fêtes et le terrain le long de la forêt, comme lieu possible pour la création d'une aire des gens du voyage.

Le conseil communautaire devait débattre de ce document. Ainsi, le 1er octobre et après de nombreux échanges entre la mairie et la communauté de communes, la proposition de schéma a été rejetée à l'unanimité par les membres du conseil communautaire.

Le conseil communautaire a souhaité, dans la mesure du possible, aider la commune à protéger ses installations contre ses occupations intempestives. La question de l'accueil des gens du voyage sera débattue au sein de l'intercommunalité.

Cette phase se prolongera en 2020 par des rencontres particulières avec les acteurs concernés pour les accompagner dans cette démarche.

Haut-Folin, un site majeur du Morvan

Après le retrait de l'entreprise EAK qui avait comme projet la construction d'une tour observatoire sur le sommet du Haut Folin, un nouveau programme est mis en débat pour aménager et valoriser ce site majeur du Morvan et de la Bourgogne.

Avec l'appui d'un bureau d'études (Alter Espace) plusieurs réunions se sont tenues avec l'ensemble des acteurs locaux concernés (maires, ONF, Bibracte, communautés de communes, Conseil régional...) pour dégager les principes d'un nouveau projet pour ce sommet de la Bourgogne.

Les objectifs recherchés s'orientent vers la contemplation et la découverte de la forêt (ressourcement, expérience contemplative...), la découverte ludique de l'espace (expériences pédagogiques, fonctionnement de la forêt...) tout en vivant une expérience unique, éventuellement à « sensation forte ». Le projet est en cours d'élaboration et sera, comme convenu, présenté et partagé avec la population dans les prochains mois.

Le Lazard GIRARD (suite)

Dans le bulletin de 2018, nous vous avons présenté Lazare Girard, Maire d'Arleuf de 1921 à 1953, avec une brève interruption entre 1943 et 1945 due à l'occupation allemande.

A ce moment-là, ne disposant pas de photo le représentant, nous n'avions pas pu la joindre à l'article. Depuis, et grâce à Monsieur Jean-Claude COPPIN, nous disposons d'une photo.



Celle-ci représente les conscrits de l'année 1952 sur laquelle Lazard Girard figure au premier rang portant de belles moustaches et un cache-nez, auprès du maire de la commune de Château-Chinon Campagne, François COTTIN (dit le Kiki de la Chaume aux Chiens). Nous souhaitons connaître les autres conscrits présents sur cette photo.

Si vous reconnaissez quelqu'un, n'hésitez pas à en informer le secrétariat de mairie.



Nous avons également, grâce à Monsieur GAUTRAIN, retrouvé une photo du conseil municipal auquel se sont jointes deux dames, sûrement des employées de la commune.

Cette photo n'est pas datée, mais elle ne peut qu'être antérieure aux élections municipales de 1953. « Le » Lazard campe fièrement au premier rang de son conseil.

Reconnaissez-vous les personnes qui l'entourent sur les marches de la mairie ?

Les photos seront momentanément affichées dans l'entrée de la mairie avec les noms des personnages au mois de janvier. Nous vous remercions pour votre aide.



Théâtre Claire Berthault des Brenots

Le 29 septembre 2019, le théâtre Claire Berthault des Brenots (Compagnie Jade& Leda) a présenté une pièce de Louis Lefèbvre : Gorgibus. Pour mémoire, Louis Lefèbvre est monté au paradis des poètes début juillet de cette année.

Sa dernière pièce, Gorgibus était « un inédit » de Molière que l'on aurait découvert aujourd'hui, comme il s'amusait à le dire. Mais malheureusement il en restait beaucoup d'autres dans ses cartons. Il l'avait écrite à la manière de Molière, en alexandrins... Elle a été jouée en costume d'époque et suivant ses recommandations de mise en scène.

Le public des Brenots est venu nombreux pour cette représentation ; il a même fallu ajouter des chaises supplémentaires au dernier moment pour accueillir environ 60 personnes, dont quelques enfants attentifs jusqu'au bout. De nombreux applaudissements ont salué la pièce, suivis de discussions animées autour du pot habituel offert à la fin du spectacle. En résumé, un bel hommage à celui qui nous a quittés et qui aurait certainement apprécié ce moment de théâtre, dans son théâtre des Brenots. Seul point noir, le parking n'était pas assez grand pour garer toutes les voitures, ce jour-là !

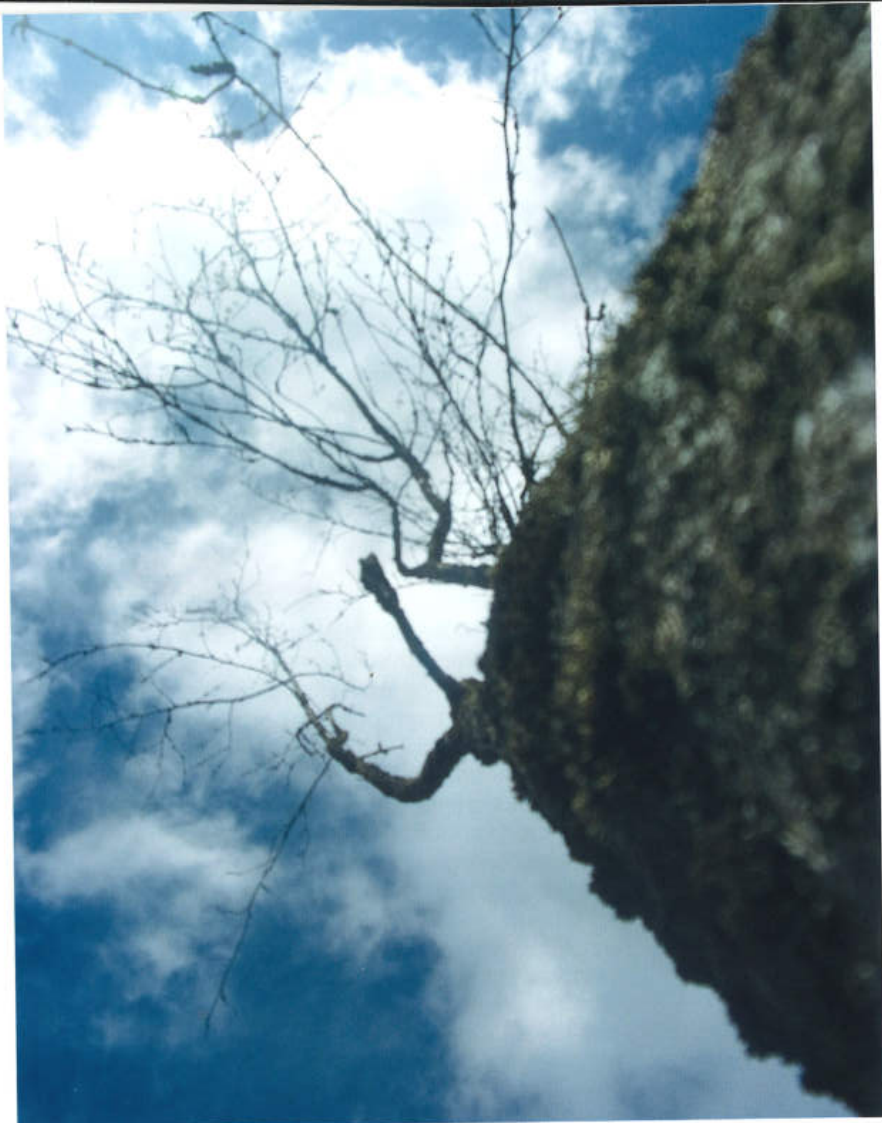
En 2020 : une pièce de Louis Lefèbvre, certainement.

Les représentations devraient se tenir en juillet ou début août, selon :

- Les informations sur les fêtes d'Arleuf et Château-Chinon durant l'été 2020 ;
- Les disponibilités des comédiens.

En tout cas, nous souhaitons tous que ce théâtre des Brenots continue à vivre et que l'émotion, le rire et la poésie continuent à éclairer ce petit hameau au cœur du Morvan.

Les Comédiens



Verdenet
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

Vincent VERDENET

Entreprise spécialisée
en aménagement
et restauration ancienne

1, route du Corps Franc Pommies - 71400 Autun
Tél. 03 85 52 12 95 - sarl.verdenet@wanadoo.fr



ALLIÉ PRO
Soutien aux Entreprises
& Administrations
Polyvalence & Efficacité

Aurélië DUPARD
aurelie.dupard@allie-pro.fr
07 50 98 99 18
(joignable du lundi au samedi
de 8h à 20h)

6 Route des Chauveaux
58430 ARLEUF

SF0ET 8H9 281 472 00019 - AFE 8211Z



GARAGE D'ARLEUF

Route d'Autun - 58430 ARLEUF
03 86 78 82 14
contact@garagedarleuf.fr

► CARROSSERIE
► PEINTURE
► MÉCANIQUE
TOUTES MARQUES

► DÉPANNAGE
24h | 24h

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	30	31	1	2	3	4	5 Édouard ÉPIPHANIE
2	6 Mélaine	7 Raymond	8 Lucien	9 Alix	10 Guillaume	11 Pauline	12 Tatiana GALETTE
3	13 Yvette	14 Nina	15 Rémi	16 Marcel	17 Roseline	18 Prisca	19 Marius
4	20 Sébastien	21 Agnès	22 Vincent	23 Barnard	24 Fr. de Sales	25 Conv. S. Paul VŒUX DU MAIRE	26 Paule
5	27 Angèle	28 Th. d'Aquin	29 Gildas	30 Martine	31 Marcelle	1	2



Fleurs en Morvan

Artisan Fleuriste



03 86 85 08 11

fleursenmorvan@orange.fr

5, place du Dr Bondoux 58120 CHÂTEAU-CHINON

L'Epicerie

Epicerie-Bistro



Produits du Terroir

49, route du Haut Morvan 58430 ARLEUF

09.75.31.02.72

S.A.R.L. THENIN

Terrassement
Assainissement
Travaux Publics
Voirie

Au Bourg

58120 CORANCY

03 86 78 00 66

06 87 49 06 27

06 70 46 55 94

thenin789@orange.fr



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
5	27	28	29	30	31	1	2 Présentation
6	3 Blaise	4 Véronique	5 Agathe	6 Gaston	7 Eugénie	8 Jacqueline	9 Apolline
7	10 Arnaud	11 N.-D. Lourdes	12 Félix	13 Béatrice	14 Valentin	15 Claude	16 Julienne
8	17 Alexis	18 Bernadette	19 Gabin	20 Aimée	21 Pierre-Damien	22 Isabelle	23 Lazare
9	24 Modeste	25 Roméo	26 Nestor	27 Honorine	28 Romain	29 Auguste	1 CONCOURS DE BELOTE

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

9	24	25	26	27	28	29	1	Aubin
10	2	Charles le Bon	Guénolé	Casimir	Olive	Colette	Félicité	Jean de Dieu
11	9	Françoise	Vivien	Rosine	Justine	Rodrigue	Mathilde	Louise
12	16	Bénédicte	Patrice	Cyrille	Joseph	Herbert	Clémence	Léa
13	23	Victorien	Cath. de Suède	Annonciation	Larissa	Habib	Gontran	Gladys
14	30	Amédée	Benjamin					

Mars

Mars

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
14	30	31	1	2	3	4	5 Irène
15	6 Marcellin	7 J.-B. de la Salle	8 Julie	9	10 Gautier	11 Stanislas	12 Jules PÂQUES CHASSE AUX ŒUFS
16	13 Ida LUNDI DE PÂQUES	14 Maxime	15 Paterne	16 Benoît-Joseph	17	18 Parfait	19 Emma
17	20 Odette	21 Anselme	22 Alexandre	23 Georges	24 Fidèle	25 Marc	26 Alida
18	27 Zita	28 Valérie	29 Cath. de Sienna	30 Robert	1	2	3





Votre commercial secteur :
Sébastien Sautron

22, rue Nicéphore Niepce
71400 Autun
03 85 52 76 42
06 43 31 44 09
s.sautron@matgauthier.fr

MAG
MATÉRIEL AGRICOLE GAUTHIER



LOCA-MORVAN
LOCATION - VENTE DE MATÉRIEL

Les Chaumottes • 71400 AUTUN
Tél. 03 85 52 64 31 • Fax 03 85 52 05 23
www.loca-morvan.com

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - ESPACES VERTS



Agence Immobilière
Morvan Patrimoine

5, rue Jean Marie Thévenin
58120 Château-Chinon

6, rue de l'Arquebuse
71400 Autun

03 86 85 12 12

03 85 52 07 85

morvan-patrimoine@orange.fr

mp-autun@orange.fr

www.morvan-patrimoine.com

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

18	27	28	29	30	1	Jérémie FÊTE DU TRAVAIL	2	Boris	3	Philippe
19	4	5	6	7	8	Gisèle VICTOIRE 1945	9	Pacôme	10	Solange
20	11	12	13	14	15	Mathias ATELIER ADULTES	16	Honoré	17	Pascal FÊTE DES VOISINS
21	18	19	20	21	22	Constantin ASCENSION	23	Didier	24	Donatien
22	25	26	27	28	29	Germain	30	Ferdinand	31	Visitation PENTECÔTE

Mai

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
23	1 Justin	2 Blandine	3 Kévin	4 Clotilde	5 Igor	6 Norbert	7 Gilbert FÊTE DES MÈRES
24	8 Médard LUNDI DE PENTECÔTE	9 Diane	10 Landry	11 Barnabé	12 Guy	13 Antoine de P.	14 Élisée
25	15 Germaine	16 J.-Fr. Régis	17 Hervé	18 Léonce	19 Romuald	20 Silvère	21 Rodolphe FÊTE DES PÈRES VIDE GRENIER AVEC FÊTE DE LA MUSIQUE
26	22 Alban	23 Audrey	24 Jean-Baptiste	25 Prosper	26 Anthelme	27 Fernand	28 Irénée
27	29 Paul	30 Martial	1	2	3	4	5

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

27	29	30	1	2	3	Thomas	4	Florent	5	Antoine
28	6	7	8	9	10	Ulrich	11	Benoît	12	Olivier
29	13	14	15	16	17	Charlotte	18	Frédéric	19	Arsène
30	20	21	22	23	24	Christine	25	Jacques	26	Anne, Joachim
31	27	28	29	30	31	Ignace de L.	1		2	

Juillet

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
36	31	1 Gilles	2 Ingrid	3 Grégoire	4 Rosalie	5 Raïssa	6 Bertrand
37	7 Reine	8 Nativité	9 Alain	10 Inès	11 Adelphe	12 Apollinaire	13 Aimé
38	14 Cyprien	15 Roland	16 Édith	17 Renaud	18 Nadège	19 Émilie	20 Davy
39	21 Matthieu	22 Maurice	23 Automne	24 Thécle	25 Hermann	26 Côme, Damien	27 Vinc. de Paul
40	28 Venceslas	29 Michel	30 Jérôme	1	2	3	4

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

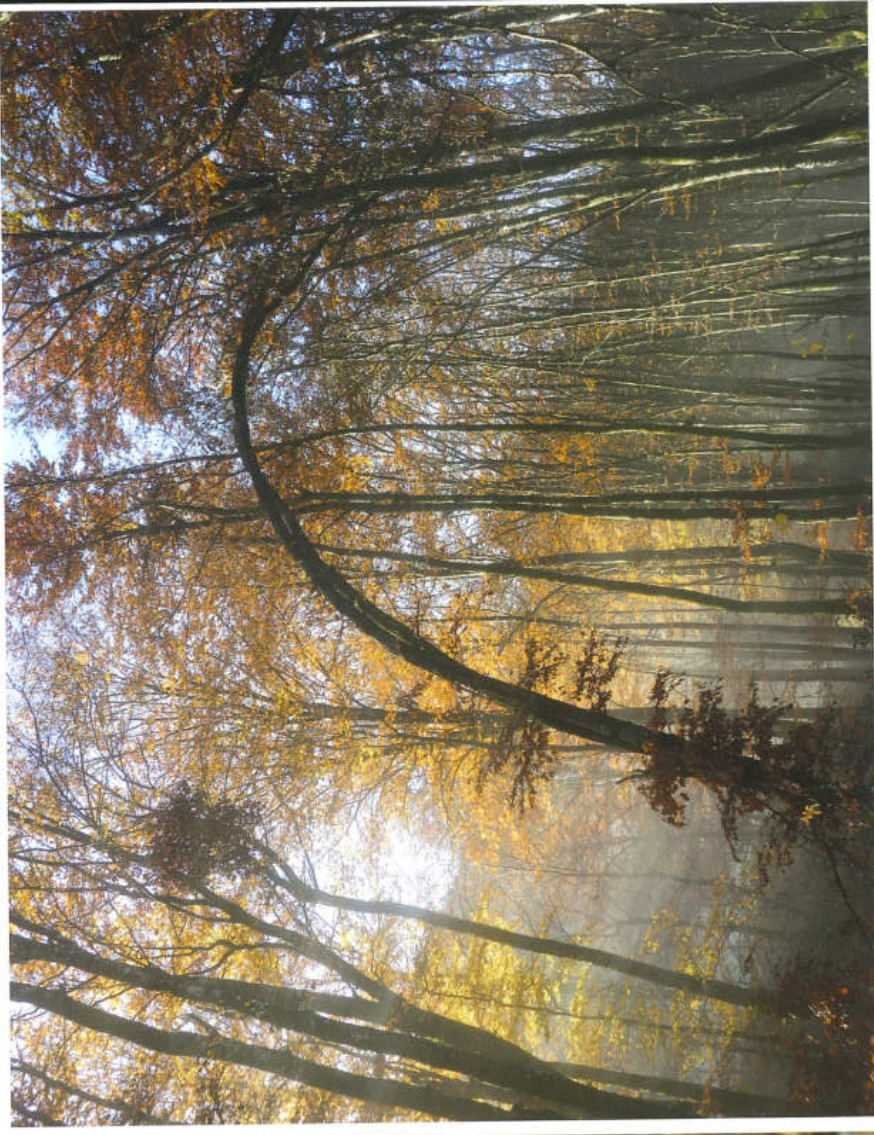
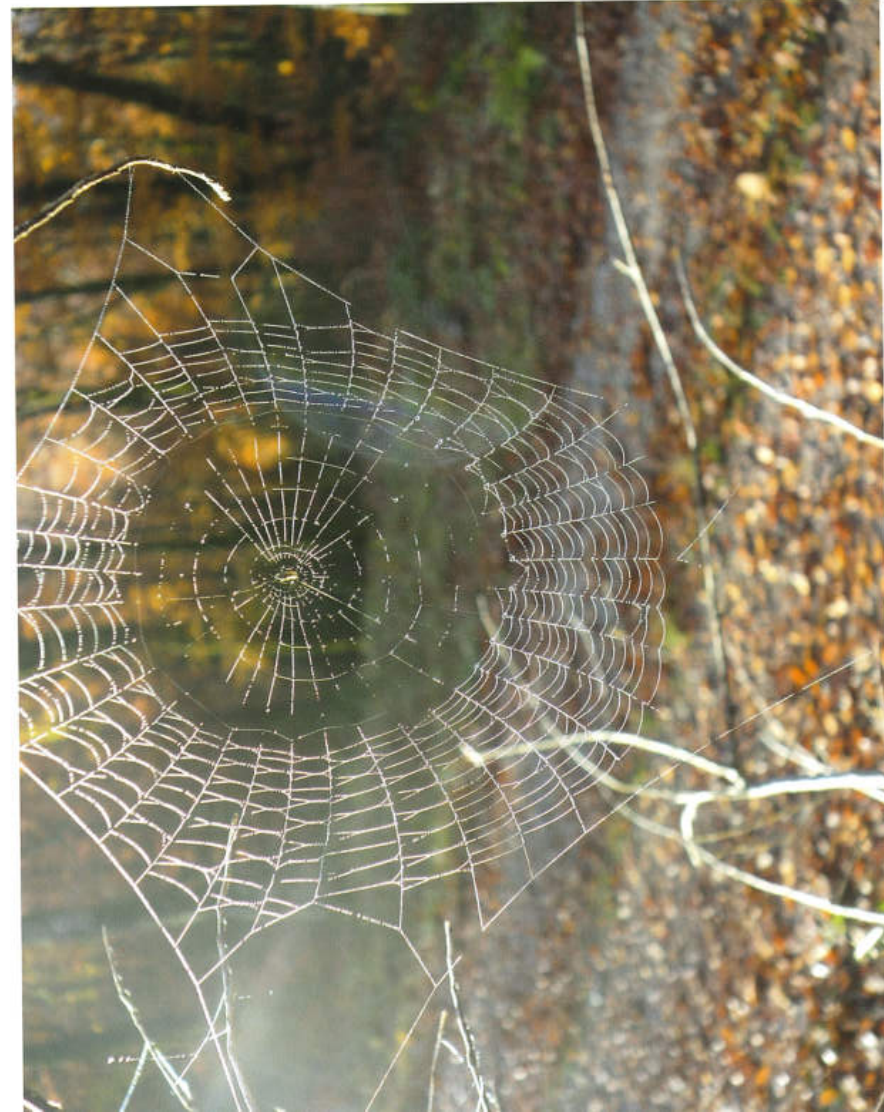
VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

40	28	29	30	1	Thérèse	2	Léger	3	Gérard	4	Fr. d'Assise
41	5	6	7	8	Serge	9	Pélagie	10	Ghislain	11	Firmin
42	12	13	14	15	Juste	16	Thérèse d'Avila	17	Baudoin	18	Luc
43	19	20	21	22	Céline	23	Elodie	24	Florentin	25	Crépin
44	26	27	28	29	Jude	30	Narcisse	31	Quentin	1	

Octobre



chaussures
Villeroy

Spécialiste chaussures « Bien-être »
Le confort à vos pieds

RIEKER - REMONTE - MEPHISTO - PARABOOT - GEOX - TBS
PIKOLINOS - ASICS - SKECHERS - TAMARIS - DORLING
MYMA - NEO GIARDINI - GEO REINO - FOLIE'S

03 86 85 12 41
21 Bd de la République - 58120 Châteauneuf-Chinon
Egalement à Decize et Cusset

BOUQUETS
FLEURS
PLANTES
COMPOSITIONS
FLORALES

AU Lys blanc

12, rue Jean-Marie Thévenin - 58120 CHÂTEAUNEUF-CHINON
03 86 78 22 84 - contact@aulysblanc.com
Au Lys Blanc Châteauneuf Chinon - Vente à distance

MAGASIN DE VENTE DIRECTE

Jambon sec du Morvan
Saucissons secs
Terrines - Plats cuisinés

TERRINES MORVAN

DU LUNDI AU VENDREDI!
8:00/18:00 - 14:00/17:00

1 rue Diderot
58120 - CHÂTEAUNEUF-CHINON

Fernand Dussert
1923-2003

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
44	26	27	28	29	30	31	1 Cassandre
45	2 Défunts	3 Hubert	4 Charles	5 Sylvie	6 Bertille	7 Carine	8 Geoffroy
46	9 Théodore	10 Léon	11 Martin	12 Christian	13 Brice	14 Sidoine	15 Albert
47	16 Marguerite	17 Élisabeth	18 Aude	19 Tanguy	20 Edmond	21 Prés. Marie	22 Cécile
48	23 Clément	24 Flora	25 Catherine	26 Delphine	27 Séverin	28 Jacq. de la M.	29 Saturnin
49	30 André						



LES GALERIES MORVANDELLES
CAVE À VIN . ÉPICERIE FINE . COFFRETS CADEAUX

DU MARDI AU SAMEDI
09H30-12H30/14H30-19H
03 86 78 22 56
8, rue Jean-Marie Thevenin 58120 Château-Chinon

PHARMACIES À VOTRE SERVICE

Pharmacie Place Notre Dame
6 bis Place Notre Dame
Château-Chinon
03 86 85 06 60

Pharmacie du Morvan
22 Bd de la République
Château-Chinon
03 86 85 14 58

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
49 30	1 Florence	2 Viviane	3 François-Xavier	4 Barbara	5 Gérald	6 Nicolas
50 7	8 Ambroise	9 Imm. Concept.	10 Romaric	11 Daniel	12 Chantal	13 Lucie
51 14	15 Odile	16 Ninon	17 Gaël	18 Gatien	19 Urbain	20 Théophile
52 21	22 Pierre	23 Françoise-Xavière	24 Adèle	25 Noël	26 Étienne	27 Jean
53 28	29 Innocents	30 David	31 Sylvestre	1 RÉVEILLON (À CONFIRMER)	2 3	



Citoyenneté et écologie... Où en est-on ?

Le bulletin municipal est un outil pratique pour faire passer les messages auprès des administrés. C'est pourquoi, une fois de plus, alors que chacun s'inquiète de la pollution de la planète, nous abordons ici les difficultés du tri concernant les déchets ménagers et leur ramassage. Pourquoi ? Parce qu'au niveau local, nous ne sommes pas performants.

Chacun sait que la collecte des ordures ménagères est de la compétence de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs. Il a été constaté au cours de l'année 2018 une baisse du tri de la part des habitants, tant au niveau du ramassage en porte à porte qu'à la déchetterie.

En effet, il apparaît pour 2018 :

- une baisse de 27 tonnes des déchets emballés en sacs jaunes ;
- une baisse de 72 tonnes des déchets emballés en sacs verts.

Ces déchets, en partie recyclables, rapportent de l'argent à la communauté.

Ce qui n'est pas le cas des déchets en sacs roses. Ceux-ci, qui ont augmenté de 80 tonnes, ne sont pas recyclables. Ils sont incinérés. Cette incinération coûte chère, provoquant une répercussion sur les finances communautaires, donc à terme sur les taxes.

Heureusement, de janvier à septembre 2019 la situation se rétablit par rapport à la même période de 2018 :

- la collecte des sacs jaunes augmente de 59 tonnes ;
- la collecte des sacs roses baisse de 83 tonnes ;
- la collecte des sacs verts baisse encore de 22,5 tonnes.

Celle-ci s'explique peut-être par l'organisation individuelle du compostage.

Cette variation démontre la nécessité d'une action de sensibilisation au tri par un ambassadeur du tri, mais surtout d'une volonté des habitants de respecter les règles du tri. Il convient d'utiliser uniquement les sacs qui vous sont remis en mairie. Toutes autres couleurs de sacs (noire notamment) ne sont pas ramassés.

Pour vous aider à respecter les règles du tri, un document vous est fourni chaque année avec le calendrier de ramassage des sacs.

Nous vous rappelons également que le dépôt sauvage de déchets au pied des conteneurs de tri est formellement interdit par la loi, de même que dans la nature, y compris sur sa propre propriété. Ces actes anti-citoyens sont passibles d'une amende conformément à l'article L. 541-3 I du code de l'environnement.



Surprise de taille pour Jean-Luc Blandin

Le jeudi 18 juin les membres du conseil municipal actuel et anciens, leurs conjoints, le personnel communal avaient été conviés à 19 heures, discrètement par le « bouche à oreilles », pour une remise de médaille au premier adjoint, Jean-Luc Blandin, qui lui, n'était pas informé.

Le maire, Maxime Gautrain, lui avait fixé un rendez-vous pour 19 heures 30 afin d'examiner ensemble un point concernant la commune.

Accueilli dans la salle du conseil par les applaudissements du public, Jean-Luc Blandin comprit rapidement que l'objet de la réunion avait été modifié.

Elu au conseil municipal depuis 1989, soit cinq mandats, Jean-Luc recevait à l'initiative du maire la médaille d'honneur régionale, départementale et communale qui récompense les élus pour leur engagement au service des citoyens.

Cette distinction comporte deux échelons : l'échelon argent qui récompense vingt ans de mandat, et l'échelon or qui récompense trente ans de mandat. Cette dernière est décernée à condition que la personne soit déjà décorée de la médaille d'argent, ce qui n'était pas le cas pour Jean-Luc Blandin. Donc, pour respecter la règle administrative, malgré les trente années de mandat, ce fut la médaille de l'échelon argent qui lui fut décernée ce 18 juin.

Cette cérémonie fut l'occasion pour le maire de rappeler l'engagement de Jean-Luc Blandin au service de la commune d'Arleuf et de ses habitants pendant ses trente années de mandat municipal, dont dix-huit années, depuis 2001 soit trois mandats, au poste de premier adjoint.

Durant toutes ces années Jean-Luc a fait preuve des qualités d'écoute, de disponibilité et de décision nécessaires à un élu local de ce rang, non seulement pour secondar le maire dans ses tâches, mais aussi, et surtout pour assurer le suivi des travaux engagés année après année pour la rénovation des bâtiments appartenant à la commune.

Pour assurer son rôle d'élu, il a fallu à Jean-Luc organiser son temps pour répondre aux exigences de sa profession d'entrepreneur et de sa fonction de premier adjoint. Ce qu'il semble avoir réussi au mieux, avouant à l'assemblée réunie qu'il « éprouve toujours autant de plaisir dans ce rôle d'élu. » La cérémonie s'est poursuivie par un vin d'honneur, dans la bonne humeur.

Commémorations des victimes des deux Guerres Mondiales

La tradition veut que les élus et les citoyens se réunissent au Monument aux Morts le jour anniversaire de la signature marquant l'arrêt des combats de chacun des deux conflits mondiaux qui ont durablement marqué le XX^{ème} siècle. Ainsi, tous les ans est honorée la mémoire des jeunes hommes de la commune, morts au combat ou disparus à chacune des deux Guerres Mondiales.

Le **8 mai** marque la signature de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, ce qu'a voulu le président américain Franklin Roosevelt qui mourut le 12 avril 1945, soit quelques jours seulement avant la victoire du camp des alliés.

Cette année 2019 a fêté le soixante-quinzième anniversaire des événements qui ont émaillé l'année 1944 sur le front Ouest. Tout d'abord le Débarquement du 6 juin avec l'opération Overlord en Normandie sous les ordres du général Eisenhower, puis le débarquement en Provence le 15 août avec l'opération Angil Dragoon commandée par le général Patch, où la 1^{ère} Armée française du général de Lattre de Tassigny a joué un rôle prépondérant. Au cours des mois qui suivirent ces armées allaient se rejoindre à peu près au niveau de notre région, et avec l'aide des maquis locaux, libérer une grande partie du territoire au cours de l'été 1944.

Cette année 1944 fut aussi, malheureusement, marquée par un déchaînement des horreurs perpétrées par les allemands et leurs séides de la collaboration : arrestations, tortures, déportations, exécutions sommaires des combattants de la liberté comme des civils. Souvenons nous d'Oradour-sur-Glane et plus près de nous : Planchez, Montsauche, Dun-les-Places et de tant d'autres lieux.

Le **11 novembre** 2018 a marqué le centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale. Nous retiendrons qu'au cours de l'année 1919, il y a cent ans maintenant, a été signé le Traité de Versailles, le 28 juin, dans la Galerie des Glaces du Château de Versailles. Il était sensé

La numérotation des rues se poursuit

La poste propose, à travers un service payant, d'aider les collectivités pour la réalisation des dénominations des voies et numérotations des habitations.

Dans les campagnes où l'habitat est dispersé la localisation précise des maisons, grâce aux satellites, peut s'avérer une aide précieuse non seulement pour les préposés à la distribution du courrier, pour guider les services de secours en cas de besoin, mais aussi, et surtout, avoir une adresse physique pour l'abonnement à la fibre optique... quand on l'installera.

La municipalité ayant accepté cette offre, la dénomination des voies et la numérotation des habitations situées dans les hameaux vont être effectuées.

La municipalité souhaite faire participer les habitants des hameaux dans le processus de dénomination des voies. Vous pouvez, après concertation avec vos voisins du hameau, déposer vos propositions au secrétariat de mairie.



régler les conditions de la paix en Europe pour l'avenir, et de faire payer les réparations à l'Allemagne vaincue. En fait ce traité a provoqué l'humiliation du peuple allemand et attisé sa soif de revanche, ouvrant la voie à la prise de pouvoir des nazis. Il a aussi été la cause de nombreux conflits en Europe au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle du fait de la redéfinition des frontières suivie des transferts de populations qu'il a provoqué, notamment à la suite du dépècement de l'empire austro-hongrois.

Chacune de ces deux dates a été dignement célébrée à Arleuf en présence des élus et des citoyens de la commune recueillis dans le respect dû aux jeunes hommes qui se sont sacrifiés pour la liberté de leur pays. Ces cérémonies annuelles ont un rôle citoyen ; les enfants ont, cette fois encore, pris leur part par leur présence et aussi par la lecture appliquée de textes circonstanciés, se montrant ainsi soucieux d'assurer le passage du souvenir aux générations futures.



Les propositions de dénomination seront examinées par la commission « voirie » ; le maire tranchera en dernier ressort si plusieurs propositions sont faites pour la même voie.

Nous vous remercions de déposer vos suggestions au secrétariat de mairie **avant le 30 janvier 2020**. Nous comptons sur votre participation.

II L'ANNÉE 1791

Comme nous l'avons précisé l'an dernier, l'année 1791 est l'une des moins renseignées dans les archives, en raison de lacunes importantes dans les sources. C'est au niveau politique que nous possédons le plus d'informations.

En effet, le 13 novembre 1791, des élections visent à renouveler le maire d'Arleuf, la moitié des officiers municipaux et la moitié des notables. 53 électeurs sont présents dans l'église à 11 heures, après la grand-messe ; à cette occasion, Pierre Bonnot est nommé président provisoire, Jean-Marie Duvernoy secrétaire provisoire, les scrutateurs étant Michel Martin, Lazare Goussot, François Chevrier. François Goussot est élu maire par 45 voix. Lazare Truchot Billard devient procureur de la commune par 48 voix, Pierre Doridot, des Mouilleferts (39 voix), Jean Gabin (39 voix) et Simon Comte (28 voix) sont élus officiers municipaux. Les notables sont Etienne Pillin, du Châtelet, Etienne Trinquet, fermier aux Robins, Jean Guyot, maréchal, Claude Bouchoux, des Bouchoux, Jean Trinquet Robin, Dominique Berthault, Lazare Bouchoux. Le 20 juin précédent, deux citoyens actifs s'étaient plaints du fait que Simon-Pierre Sautereau avait été nommé électeur pour désigner les membres du directoire du district, comme nous l'avons vu, car il n'habiterait pas constamment la commune, mais résidait souvent à Paris.

Autre domaine, une tentative de profonde réforme fiscale, qui ne touche évidemment pas que la seule commune d'Arleuf. L'Assemblée Constituante avait voulu, dès 1790, constituer un cadastre avec matrice des impositions, projet non concrétisé, mais un début de réalisation a été révélé par André Paris pour la commune de Corancy. Pour Arleuf, on ne trouve qu'une ébauche, dans une délibération du conseil municipal du 6 juillet 1791, qui décide, conformément au décret, de partager la commune en 4 sections (de printemps, à l'ouest du terroir, d'été, incomplète, d'automne, à l'est, d'hiver au nord-est). Cette nomenclature, pour la section dite hiver, est comparable à celle utilisée à Corancy. Le projet semble avoir été abandonné en 1792, peut-être sous la pression des événements. Le travail s'est basé sur d'anciens plans et deux registres mentionnant les propriétaires des parcelles ; l'écriture correspond à celle que l'on trouve sur les débuts de matrices de Corancy, et qui est de Louis Gallopin, commissaire mandaté par le district pour aider ces communes pour finaliser ces projets.

Parallèlement, dès le 30 décembre 1790, il est relevé par le district de Château-Chinon, que des communes, comme Arleuf, ne fournissent pas les cahiers de la contribution patriotique (impôts fonciers et mobiliers). Ribier (ou Ribiez), d'Arleuf (et qui en sera maire), arpenteur-géomètre, est nommé commissaire pour aider les municipalités à rédiger leurs rôles, pour les communes de Planchet et Frétoy (18 février 1792). Duvernoy enquête et rédige des rapports sur Ouroux et Montsauche, puis il est commissaire à Arleuf et Glux (Duvernoy est par ailleurs receveur à Arleuf pour les dons des éphémères ateliers de charité).

III L'ANNÉE 1792

C'est une année-charnière au niveau national, avec des répercussions inévitables sur les plans régional et local, surtout à la suite de la chute de la monarchie le 10 août. La conservation des archives nous permet une bien meilleure appréhension des événements, si ce n'est des mentalités de cette année. Nous la découperons en deux parties, gardant la seconde pour la prochaine fois, la multiplication des éléments disponibles ne permettant pas de ramasser l'ensemble en un seul jet. De même, tout en respectant le mieux possible le cadre chronologique, nous procéderons de manière thématique afin d'assurer une cohérence des propos plus satisfaisante.

1) Les affaires militaires

La garde nationale a été bien organisée à Arleuf dès le départ, ce qui n'est pas le cas de nombreuses autres communes. Dès le 26 juillet 1791, les autorités avaient remis 6 armes à Lazare Truchot (il n'y avait pas encore de guerre, et le district ne désirait pas trop armer des éléments populaires).

Mais le danger extérieur menace en 1792 et certaines mesures vont être prises. La municipalité d'Arleuf n'est pas trop zélée au début : le 22 juillet, elle considère qu'Arleuf est loin des frontières (faut-il en déduire qu'elle se sent en sûreté ?). Le premier août, une convention est signée avec Archange Truchot qui, pour 3 livres par mois, cédera 2 chambres où sera installé un corps de garde. Le 6 août, la copie de la liste des engagés volontaires sera adressée au district le lendemain matin. Dès le 9 août, Girardot et Devoucoux sont parmi les premiers chargés d'encourager les citoyens pour s'engager et donc les imiter.

Après le 10 août, c'est vraiment la patrie en danger, et la levée à Arleuf est contrôlée par Ribier. Sur une population active de 448 hommes, 17 seront engagés (7 pour l'armée de ligne, 7 pour les bataillons de volontaires, 3 pour compléter le bataillon de la Nièvre). Puis c'est la réquisition faite par le général Biron pour soutenir l'armée du Rhin. Arleuf devait 9 hommes, chiffre ramené à 7. La levée est faite le 23 septembre. Quelques récalcitrants se font jour : François Goussot, Emiland Truchot, Laurent Boule doivent être amenés par la garde nationale à Château-Chinon le lundi 8 octobre.

2) Troubles sociaux et judiciaires

En tant que chef-lieu de canton, Arleuf doit avoir un « toit de justice » (local où on peut amener des bestiaux saisis). Adjudication est faite le premier janvier à Archange Truchot (3 sols par bête à cornes, 7 par cheval, 5 pour un porc, 1 par mouton ou brebis).

De même, le 23 novembre, les citoyens actifs se réunissent dans l'église pour former un tribunal de paix : au second tour, André Thureau est élu juge (80 voix sur 150 votants) contre Michel Martin. Les assesseurs sont Jean Amiot, Jean Girard l'aîné, Jean Duvernoy Maraud, Pierre Doridot ; Ribier devient greffier par 80 voix.

Le 5 mai, Jean-Baptiste Bardeau, maître-chirurgien, est condamné à 3 livres d'amende et 6 heures de détention : la raison n'en sera jamais donnée, de même que différents conflits à Arleuf ou dans d'autres communes sont relevés par le district, sans apparement de conclusion. L'heure est encore à la modération et à l'apaisement.

Le 31 juillet, on relève des troubles relatifs à la distribution de sel. Collon (lire Colon), un administrateur du district, aurait déclaré que les citoyens d'Arleuf étaient des coquins et frappé Jean-Marie Duvernoy, d'où une pétition, inscrite au registre, demandant des excuses de la part de Colon et une protection pour Duvernoy. Le 6 août, Jean Trinquet se plaint d'avoir été frappé par les deux frères Lazare et Claude Trinquet ; il y a 7 témoins, mais, là encore, l'affaire, considérée comme mineure, est classée.

Des troubles plus sérieux, dirigés contre les aristocrates et les seigneurs, se produisent après le 10 août, et l'on retrouve à Arleuf la famille Trinquet, dans des actes du 26 de ce mois.

Lazare Trinquet, propriétaire aux Manges, aurait invité des citoyens, sur la place de l'église, à aller brûler le château de La Tournelle. Parmi les témoins se trouvent Lazare Goussot, maire, Lazare Truchot, procureur de la commune, Claude Duvernoy,

Claude Trinquet, des Manges. D'un déclarant à l'autre, les versions apportent des nuances. En fait, il semblerait que Lazare Trinquet aurait dit qu'il avait eu connaissance d'un décret de l'Assemblée stipulant qu'il fallait détruire les châteaux, propos confirmés par Antoine Germain, Denis Bouchoux, cabaretier, et sa femme Jeanne Belin (Blin) ; cette rumeur en provenance de Paris aurait été colportée oralement par un habitant d'Arleuf. Lazare Boule, cultivateur à Poisson, soutient de plus que Lazare Trinquet aurait ajouté qu'on aurait du couper la tête depuis longtemps à M. Foulon de Doué, le dernier seigneur du lieu, qu'on suppose avoir émigré. Lazare Trinquet nie avoir dit qu'il fallait brûler La Tournelle, mais qu'il avait appris, toujours de manière orale, qu'il y aurait des châteaux de rasés et qu'il faudrait s'assurer de plus de la présence de M. Foulon dans son château car il ne semblait pas être à Paris. Un autre Lazare Trinquet, garde de Foulon, des Trinquets, entend chez Denis Bouchoux les propos de l'accusé, qui lui dit de se méfier.

Toutes ces imprécisions, exagérations, mauvaises interprétations sont révélatrices d'un climat d'exaspération, lié au contexte politique et militaire, mais montrent aussi un souvenir récent et un ressentiment vivace contre les anciennes mesures seigneuriales très contraignantes. Il faut noter aussi les liens avec Paris, même si les nouvelles sont dévoyées ; d'ailleurs le cabaretier Denis Bouchoux (en fait Bouffechoux ou Bouffechou) trouvera plus tard la mort à Paris, le 2 septembre 1805.

On retrouvera d'ailleurs à Arleuf ce même esprit revanchard contre les aristocrates lors de la révolution de 1848, en particulier lors de revendications concernant les droits communaux de pacage.

3) Les affaires économiques

Durant la première moitié de 1792, Foulon de Doué n'a pas encore émigré ; parti à Paris, il est ensuite déclaré émigré le 20 juillet. Il a même demandé un dégrèvement d'impôts, ce qui lui a été refusé le 6 janvier. Au début de la vente des biens nationaux, il comptera parmi les acheteurs (ainsi que Sautereau). On comprend le ton des paroles véhémentes contre sa personne durant l'été.

Les contributions

Duvernoy est commissaire pour valider le rôle des impositions. Gallopin est chargé d'Arleuf le 16 mars : il dénonce des irrégularités.

Les poids et mesures

Le 21 février, à la suite d'une visite au moulin de La Tournelle, le meunier Benoit Blin déclare ne pas avoir de poids, mais présente deux mesures non conformes car non marquées, qui sont brisées ; il lui est demandé de rectifier dans la quinzaine. Le meunier dit ignorer la loi, on la lui lit, et il échappe à l'amende.

Le contexte économique

Il continue à être alarmant depuis 1788 ; gels, puis grêles. Des infrastructures sont très dégradées, comme l'étang des Brenots par exemple, et le système du flottage est concerné.

4) Police et ordre public

Le 31 décembre 1791, un tribunal de police municipale est élu par le corps municipal ; sont désignés Lazare Goussot, Pierre Doridot, Claude Duvernoy. Le renouvellement le 9 décembre 1792 comprend le maire Vaucoret (il a été élu le 2 du mois, on le verra la prochaine fois), Amyot et Guenard.

Le 10 avril, le procureur signale que deux aliénées troublent l'ordre public dans l'église et demande que Françoise Breugnot, veuve Pierre Dury, et Jeanne Bouffechoux, femme de Jean Colin (en fait Cottin), soient internées.

Les affaires religieuses vont prendre une nouvelle ampleur ; c'est pourquoi nous proposons de reporter leur étude à l'année prochaine.

La pêcheerie des Prés Bardiaux

Depuis le printemps dernier vous avez le loisir de goûter au plaisir de la pêche à la truite aux appâts naturels et aux mouches, dans les étangs situés au lieu dit « Les Prés Bardiaux », aux abords de la route départementale 177 qui conduit à Anost. Cette pêche se pratique sans permis, mais on doit apporter son matériel et ses appâts. On peut se restaurer sur place à la demande, ou pique-niquer.

Propriétaire du Moulin à la Petite Verrière où il a créé deux structures : une piscicole pour l'élevage et la commercialisation de truites et de produits dérivés, et une autre comprenant bar, restaurant et mini-golf, Monsieur Huin a acquis l'ensemble des étangs des Prés Bardiaux en 2018. Ce site qui s'inscrit dans un cadre champêtre couvre une surface totale de 10 hectares. Les plans d'eau représentent 4 hectares répartis en 8 étangs, ayant chacun une dénomination inspirée par les espèces d'arbres que l'on rencontre dans le massif du Morvan. Il a été nécessaire de défricher et de remettre en état tout l'ensemble du site avant l'ouverture partielle au public en mars 2019.

L'étang « des Aulnes », le plus grand possède une zone de wading (forme de pêche en entrant dans l'eau), et de pêche aux appâts naturels pour « truite portion » d'un poids de 300 à 400 g. A partir de 3 à 4 pêcheurs il est déversé 6 poissons par pêcheur, pour 20 prises maximum par demi-journée.

L'étang « des Houx » est réservé à la pêche aux grosses truites d'un poids entre 800 g et 3 kg. A partir



de 2 à 3 pêcheurs, 3 à 4 kg de poissons par pêcheur sont déversés.

Les « Chênes », les « Saules », les « Bouleaux » et les « Epicéas » sont des étangs réservés à la privatisation pour les familles, les comités d'entreprises et les groupes en pêche libre. La location de chacun de ces plans d'eau comprend un empoissonnement minimum de 10 kg de truites. A votre demande devis et tarifs vous seront communiqués avant la réservation.

Les étangs des « Erables » et des « Charmes » seront prêts à la saison prochaine pour la pêche aux leurres durs en no kill avec prélèvement autorisé d'un poisson par demi-journée.

Le site est ouvert du 1er week-end de mars au dernier week-end d'octobre, jeudi et vendredi étant les jours de fermeture. On peut pêcher à la demi-journée : 8h-12h ou 14h-18h, et à la journée : 8h-18h.

M. Huin a pour projets le développement de l'activité « pêche en plan d'eau » avec l'ouverture des 8 étangs, et la construction d'un chalet-guinguette pour la restauration et la vente de produits dérivés de la pêche. Souhaitons à M. Huin une totale réussite dans ses projets aux Prés Bardiaux.

Le repas des anciens

La municipalité d'Arleuf a accueilli les Anciens et leurs proches le 6 octobre dans la salle des fêtes, comme elle le fait traditionnellement chaque année pour un repas convivial.

C'est une journée devenue au fil du temps une fête annuelle, attendue et très appréciée par l'ensemble des convives. Loin des bruits de la société, des petits et des grands tracas personnels journaliers, chacun peut prendre des nouvelles des personnes connues, se remémorer les souvenirs anciens et peut-être même revisiter sa jeunesse dont on ne se rappelle que les bons souvenirs. Surtout les jours comme celui-là ! Tout cela autour d'un bon repas qu'on prend le temps d'apprécier dans la joie et la bonne humeur, modérément arrosé d'un bon vin. En fin d'après-midi, on quitte volontiers la table pour une danse, et même parfois on s'éternise sur la piste car les Seniors ont encore de bonnes jambes ; ils nous le prouvent chaque année.



Le maire, entouré du conseil municipal et des membres du centre communal d'action social (CCAS), a remis un présent aux doyens de l'assemblée : Mme BECKER et M. BREGEOT.

Merci aux Anciens, aux membres de leurs familles et à leurs amis, merci au conseil municipal et aux membres du CCAS, enfin merci à toutes les personnes qui font que chaque année, cette journée du repas des Anciens soit une fête.

Signalons également une nouvelle centenaire parmi les habitants d'Arleuf, Madame Joséphine ROLLOT née le 25 août 1919. Elle a fêté son anniversaire le 28 septembre dernier à l'EHPAD de Château-Chinon où elle réside désormais. Nous lui souhaitons une excellente santé.





Pour la saison 2018/2019 : Le club du FCCCA est constitué de 53 séniors, 39 jeunes d'U7 à U15 et 2 arbitres.

Sénior A : L'équipe est encadrée par Soufiène Bilkadi et Alexandre Foufelle, l'arbitre assistant Thierry Foufelle.

Sénior B : Celle-ci est encadrée par Gérard Vannier et l'arbitre assistant Patrick Espire.

Pour les jeunes, le bilan sportif est très positif. En entente avec Moulins Engilbert, Chatillon en Bazois et Charrin. Le président du club n'a pas manqué de mettre en avant tous les membres du bureau, les bénévoles et les parents qui se dévouent pour encadrer et accompagner les jeunes footballeurs. Il remercie également Bruno Boudot pour le travail effectué auprès des jeunes.

Thierry Foufelle remercie l'investissement et le soutien des municipalités d'Arleuf, Château-Chinon ville et Château-Chinon Campagne pour le prêt des installations et les subventions.

Il remercie également la communauté de communes Morvan Sommet et Grands Lacs pour la subvention octroyée, ainsi que le conseil départemental de la Nièvre.

Le président, Thierry Foufelle, souligne le fait que toutes les manifestations organisées par le club ont connu un fort succès (rifles, repas (paëlla), vente de calendrier...). Le bilan financier présenté par la trésorière Gilberte Gautrain montre une gestion saine.

Tout le club remercie Michèle Dubois pour le lavage des maillots séniors et jeunes, Véronique Foufelle pour le travail de secrétariat, ainsi que les deux arbitres Stéphane Gerbeault et Olivier Bouchoux.

Bureau du F.C.C.C.A pour la saison 2018/2019

Présidents d'honneur	Jean-Jacques Pic Maxime Gautrain
Président	Thierry Foufelle
Vice-président	Bruno Boudot
Secrétaire	Véronique Foufelle
Trésorière	Gilberte Gautrain
Trésorière adjointe	Michèle Dubois

Thierry FOUFELLE

Ecole d'Arleuf

Les projets ont encore été nombreux l'année passée. Les CE/CM ont investi un projet photo avec l'artiste Virginie Marnat. Il a donné lieu à la présentation d'un diaporama au musée de Bibracte pour la nuit des Musées et une exposition à la salle du conseil à Arleuf aux mois de juin et juillet. Une sélection de photos a également été présentée aux Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles cet été. Vous pourrez admirer d'autres photos dans le calendrier de la commune. Une suite sera proposée cette année à travers un autre projet en partenariat avec l'artiste et le Musée Nicéphore Niépce de Chalon sur Saône. Les CE/CM sont partis en classe découverte à Baye pour faire de la voile.

La classe de maternelle a assisté à plusieurs spectacles : les marionnettes des 3 Chardons, un concert pédagogique « Pierre et le loup » à Nevers. Toute l'école s'est rendue au zoo de Romanèches Thorens en fin d'année. Malheureusement, en raison des conditions caniculaires de la fin de l'année scolaire, la chorale tant attendue n'a pu avoir lieu. La kermesse non plus. Nous reconduisons ces actions en espérant que le temps sera plus clément. Nouvellement rénovée la garderie péri-scolaire est ouverte aux enfants dont les parents travaillent, de 7h45 à 8h20 (1€) et de 16h00 à 17h30 (1€50). Différentes activités sont proposées : jeux individuels ou collectifs, libres ou dirigés).

Scolarité des élèves d'Arleuf au collège

A l'issue de la classe de 3ème au collège BIBRACTE de Château-Chinon, **que sont devenus les élèves qui ont effectué leur scolarité primaire à l'école d'Arleuf ?**

18 élèves d'Arleuf ont été concernés pour les 3 dernières années scolaires. Le taux de réussite de ces 18 élèves au diplôme national du brevet est de 89 %, donc plus élevé que le taux de la Nièvre, de l'académie de Dijon et équivalent au taux de la France métropolitaine.



Depuis 2 ans 1/2 que nous avons repris le flambeau après le COALA, nous avons conservé les anciennes manifestations et assuré les nouvelles. Malgré nos appels aux bénévoles (jeunes et moins jeunes) nous sommes restés 6 membres du bureau et 3 bénévoles réguliers. Quelques bénévoles pourraient nous aider à distribuer les flyers dans les boîtes aux lettres de leur entourage avant chaque manifestation, La fête des voisins, la brocante, le marché du terroir et de l'artisanat, la Saint Pierre, le concert à l'église, La journée du Patrimoine et la soirée « Bourguignon dansant » ont rencontré un vif succès.

La belote et les rifles sont des manifestations très lourdes pour notre budget. En effet pour qu'elles soient attractives, il faut de très beaux lots. Les magasins ne font plus de dons, il nous faut tout acheter, nous n'avons pas d'autre subvention que celle de la commune. Aussi nous avons décidé de ne faire qu'un concours de belote au printemps et des rifles en automne.

La formule « Cabaret » choisie pour nos 2 réveillons passés, très appréciée par ceux qui sont venus, a été boudée par les inconditionnels de « l'orchestre ».



Un orchestre se réservant dès le mois de janvier, nous demandons à ceux qui désireraient réveiller à Arleuf le 31/12/2020 de remplir, dès le début janvier, le petit formulaire déposé à l'Agence Postale.

Nous rappelons que l'Atelier Créatif est ouvert à tous les enfants même ceux du collège le 3ème mercredi du mois. Les journées « rencontres conviviales » pour jouer, discuter, échanger ou faire un peu de travail manuel auront lieu le 3ème jeudi du mois, elles sont ouvertes à tous.

Une carte d'adhérent vous est proposée, 10€/an. Elle est à retirer à l'Agence Postale. Les fonds ainsi récoltés nous permettent d'acheter du matériel pour les enfants (colle, peinture, papiers divers, petits objets à décorer...) Il y a un tirage au sort à chaque manifestation et si le n° de votre carte est tiré, une surprise vous attend !

Nous remercions M. le Maire, les membres de la municipalité qui nous ont apporté leur aide sous différentes formes, les bénévoles ponctuels et fidèles, Audrey, Louise, Laetitia, Céline et tous les habitants d'Arleuf, qui, par leur présence, ont permis la réussite des manifestations.

ACTIVITÉS DU COMITÉ DES FÊTES D'ARLEUF 2020

Manifestations

12 janvier : Galette

23 Février : Concours de belote

12 Avril : Chasse aux œufs

17 Mai : Fête des voisins

21 Juin

Vide grenier avec Fête de la Musique

13 Juillet

Marché du Terroir et de l'Artisanat, suivi de la retraite aux flambeaux puis Feu d'Artifice suivi du Bal populaire

1 et 2 Août

Fête de la St Pierre

20 Septembre : Journée du Patrimoine

11 Octobre

Rifles

13 Décembre

Marché de Noël

31 décembre

Réveillon si les gens sont d'accord

Ateliers

Mercredi 15 Janvier : Enfants

Jeudi 16 janvier : Adultes

Mercredi 12 Février : Enfants

Jeudi 13 Février : Adultes

Mercredi 11 mars : Enfants

Jeudi 12 mars : Adultes

Mercredi 15 avril : Enfants

Jeudi 16 avril : Adultes

Mercredi 13 mai : Enfants

Jeudi 14 mai : Adultes

Mercredi 17 juin : Enfants

Jeudi 18 juin : Adultes

Mercredi 14 septembre : Enfants

Jeudi 15 septembre : Adultes

Mercredi 14 octobre : Enfants

Jeudi 15 octobre : Adultes

Mercredi 4 novembre : Enfants

Jeudi 5 novembre : Adultes

Mercredi 16 décembre : Enfants

Jeudi 17 décembre : Adultes



Association Jambon du Morvan

Voilà, c'est fait, pour pouvoir fournir, entre autres, les établissements DUSSERT en jambons, un huitième élevage de PORCS PLEIN AIR a été installé dans le MORVAN et cette fois à ARLEUF chez M. PASQUELIN. On ne pouvait rêver filière plus courte et d'un tel niveau de qualité en produits locaux. Les JAMBONS SECS DU MORVAN issus de PORCS PLEIN AIR DU MORVAN, sont, quant à eux, depuis février 2019, en salage, séchage et affinage, les premières dégustations seront organisées en début d'année 2020.

L'Association jambon du Morvan poursuit donc ses missions et permet une belle communication autour du produit et les retombées sont telles que les volumes augmentent d'année en année et les médailles se succèdent puisque le JAMBON SEC DU MORVAN des Etablissements DUSSERT a obtenu, cette année encore, une Médaille de Bronze au Concours Général Agricole 2019 à Paris.

La Confrérie du Jambon du Morvan, de son côté, participe grandement au développement du produit et le dernier Chapitre du 14 septembre 2019, grâce au Grand Maître Luc Vinck et son épouse Charlinne fut un succès incontestable avec cette fois encore plus de 30 confréries amies présentes ainsi qu'une délégation venue tout spécialement du Canada avec comme projet de créer un jumelage (cf photo). La Confrérie du Jambon du Morvan est également membre fondateur de la toute jeune Ambassade des Confréries de Bourgogne-Franche-Comté.

Le JAMBON DU MORVAN reprend sa place parmi les jambons secs français de qualité et participe ainsi au développement de notre MORVAN.

Nous tenons à rappeler que l'adhésion à l'Association est ouverte à toute personne désirant soutenir le JAMBON DU MORVAN et que nous accueillons avec plaisir tous les bénévoles qui souhaiteraient nous rejoindre.

Pour nous suivre :

www.facebook.com/JambonduMorvan
Site internet : www.jambondumorvan.fr
Mail : contact@jambondumorvan.fr

Arnaud Sabatier

Le SIEEEN, un partenaire privilégié pour la commune d'Arleuf

Le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre est un établissement public qui met ses compétences au service des collectivités nivernaises et de leurs administrés. Il s'agit d'un syndicat mixte ouvert à la carte auquel adhère l'ensemble des communes de la Nièvre ainsi que le Conseil départemental. Créé en 1946 pour achever l'électrification du département, le Syndicat a depuis étendu ses activités à des domaines très variés : architecture, équipement, gestion des déchets ménagers, énergies renouvelables, groupement d'achat, thermie bois et gaz, éclairage public, installation d'infrastructures de recharge pour véhicule électrique, TIC, cartographie et SIG...

Intégré dans le paysage de la commune d'Arleuf, le SIEEEN est un partenaire privilégié depuis de nombreuses années, sur plusieurs domaines de compétences. Récemment, voici quelques exemples de réalisations communes sur Arleuf :

- **Electricité** : enfouissement de réseaux électriques aux Carnes : 815 mètres - 90 000 euros TTC de travaux pris en charge par le SIEEEN dans la cadre du programme de sécurisation des réseaux.

- **Éclairage public** : gestion et maintenance de 176 points lumineux, et mise en place de 45 luminaires connectés.

- **Patrimoine et énergies** : aménagement de lieux publics et conseils en énergie partagés.

- o Réaménagement de la Place de l'église et du lavoir.
- o Réhabilitation de plusieurs bâtiments communaux : école, logements communaux, superette.

- **Régie de chaleur** : mise en place d'un réseau de chaleur, alimentant l'école, la Mairie, la superette et 4 logements communaux, avec une puissance de : 150 kW bois - 150 kW fioul - représentant 350 mètres linéaires avec une consommation de 76,64 tonnes de bois par an.

- **Installation d'une borne de charge pour véhicule électrique**, munie de deux points de charge, proche de la Mairie et de la superette.

- **Informatique** : contrat assistance informatique avec le Service d'Informations TERRitoriales des Collectivités, ainsi qu'un contrat pour le logiciel de SIG « Géo-SIEEEN ».

- **Membre du groupement d'achat d'énergies régional Bourgogne Franche-Comté** pour l'électricité et le gaz, géré par les Syndicats Départementaux d'énergies de la région, avec pour coordonnateur du groupement régional, le SIEEEN.

- **Déchets ménagers** : traite et valorise les déchets ménagers.

Contact :

Syndicat Intercommunal d'Énergies,
d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre
7, place de la République
CS 10042 - 58027 Nevers cedex
Tél. 03 86 59 76 90 - www.sieeen.fr
Courriel : contact@sieeen.fr

Lors de différents échanges avec d'autres syndicats d'énergie j'ai pu me rendre compte que le SIEEEN était reconnu sur le plan national, que ce soit sur le territoire de la métropole que dans les départements d'outre-mer. Le SIEEEN est reconnu pour toutes les compétences qu'il a et qu'il maîtrise parfaitement. (Maxime GAUTRAIN)



Bilan de l'hiver dernier

Le climat est complètement dérèglé ! Globalement l'hiver dernier a été peu enneigé et peu skiable avec 7 jours d'enneigement de 15-20 cm et 5 jours d'ouverture du chalet, ceci confirmant le réchauffement global. Mais dans ce réchauffement, il y a quand même encore du froid et de la neige sur une longue période. Les premières neiges tombent sur le Morvan souvent en novembre. Mais en 2018 on a battu un record avec 20 cm de neige dès le 30 octobre alors que les arbres étaient encore couverts des feuilles ! Ceci a donc provoqué beaucoup de casse d'arbres et de branches. Inversement on a eu -6°C le 14 avril et la dernière neige le 4 mai... Ce qui veut dire que s'adapter au réchauffement climatique n'est pas une affaire simple !

Mardi 30 octobre 2018

20 cm de neige à Arleuf, tout a fondu le lendemain

Samedi 5 au lundi 7 janvier 2019

Quelques chutes de neige

Mardi 22 janvier : Neige en fin de journée

Jeudi 31 janvier : Chutes de neige, 15 cm à Préperny

Vendredi 1er et samedi 2 février :

15 cm à Préperny, ouverture du chalet

Du dimanche 3 au mardi 5 février : 20 cm à Préperny, ouverture du chalet

Lundi 18 mars : Légère couche blanche le matin

Mercredi 3 avril : Légère couche blanche le soir

Dimanche 14 avril : -6° le matin !

Samedi 4 mai :

Neige l'après-midi, le Haut-Folin blanchi

Nombre de jours d'ouverture du chalet : 5

Projet de développement touristique du Haut-Folin

Le Parc Naturel Régional du Morvan a relancé les réflexions pour le développement touristique du Haut-Folin en commençant par une réunion publique à la salle des fêtes d'Arleuf fin novembre 2018, à laquelle toute la population était invitée.

Beaucoup d'idées ont été proposées : restaurant, base de loisirs nature, location de VTT, centre de découverte de la nature, luge d'été, hébergement touristique, piste de ski de descente synthétique, ballon captif pour avoir une vue panoramique, parcours aventure dans les arbres, tyroliennes, etc.

A partir de cela, le Parc a relancé le travail avec un bureau d'études spécialisé dans les loisirs nature, puis un voyage d'étude a été organisé en Lozère au « Vallon du Villaret » afin de voir un exemple réussi de développement de tourisme « nature ». Les conclusions devraient être rendues fin 2019 afin de lancer un projet concret en 2020.

Nouveautés

- Grâce à l'opération « Activité neige Morvan » montée dans le cadre de l'appel à projet « Pôle d'activités de pleine nature du Morvan » du Massif Central, du nouveau matériel a pu être acheté avec l'aide du Conseil régional et de l'Union Européenne :

- SKIMO a pu acheter 150 paires de skis récents permettant de skier en style « skatting » ;

- La Communauté de Communes « Morvan Sommet & Grands Lacs » a pu acheter un nouvel engin de damage qui permet de damer plus large. Il s'agit d'un quad 2 places équipé de chenilles qui tire un traîneau de damage (nous avons fabriqué nous-mêmes ce traîneau).

- Depuis l'incendie du chalet du Club Alpin Français en 2000, les skieurs et promeneurs n'ont jamais cessé de nous demander où manger des crêpes ! Mais pour cela il fallait de la place, du matériel et des bénévoles ayant le temps et le savoir-faire... Avec le nouveau chalet nous avons la place depuis l'an passé. A présent que Martine MATHIEU est en retraite, nous avons la bénévole qui a le temps et le savoir-faire, donc nous avons proposé des crêpes début 2019 pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Comme l'essai fut un succès, nous allons continuer...

ALLIÉ PRO, une entreprise dynamique au rayonnement local et national



Implantée à Arleuf, la société ALLIÉ PRO, dirigée par Aurélie DUPARD, est un acteur dynamique du tissu économique local mais également dans le reste de l'hexagone !

Après 10 ans d'expérience, notamment auprès de grands groupes (Michelin, Eiffage Construction, EDF...), ALLIÉ PRO propose aux entreprises et administrations son soutien dans des missions relevant de l'assistanat de direction, du secrétariat et de l'action commerciale.

Objectifs pour les entreprises et administrations qui confient leurs besoins parfois sur mesure à ALLIÉ PRO : gain de temps, réactivité et performance accrues, économies...

ALLIÉ PRO – Aurélie DUPARD

07 50 98 99 18 – aurelie.dupard@allie-pro.fr

SIRET 849 281 472 00019 – APE 8211Z



Patureau Betty
Opticienne diplômée

Les Binocles de Betty

16 Place Notre Dame
58120 Château-Chinon

03 86 85 03 21
Lesbinoclesdebetty@gmail.com

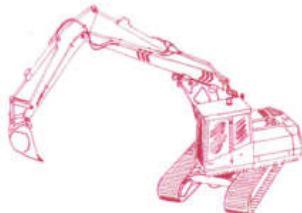


ENTREPRISE
FRANCIS LEROUX

TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT ÉTANG
CHEMIN FORESTIER
INSTALLATION FOSSE SEPTIQUE

03 86 78 81 19 06 82 24 59 02

leroux.francis0989@orange.fr
LES MALPEINES - 58430 ARLEUF



AMBULANCES du MORVAN

BOIZOT. Ph

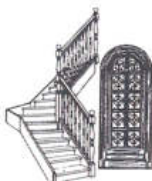
TAXIS - VSL

TOUTES DISTANCES

7/7
06 86 43 22 31
24/24

✱

5, bis route de Lormes - 58120 Château-Chinon
ambulances-du-morvan@orange.fr



Menuiserie Serrurerie
Philippe DOUSSOT

FABRICATION PVC - BOIS

VÉRANDA - PORTE - CUISINE - FENÊTRE
ESCALIER - PERSIENNE - VOLET ROULANT

03 86 78 82 44 06 45 77 04 38
58430 ARLEUF ~ philippe.doussot58@orange.fr

MAÇONNERIE - CARRELAGE

ENTREPRISE

Thierry FOUFELLE

TEL/FAX
03 86 78 81 90

PORTABLE
06 87 04 12 45

thierry.foufelle@orange.fr Le Chatz - 58430 Arleuf



S.A.S.
POMPES FUNÈBRES BROCHET

Toutes formalités assurées par nos soins
Transports funéraires, thanatopraxie
Monuments funéraires
Caveaux, Articles funéraires
Chambre funéraire
Contrat obsèques

2, PLACE DU CHÂTEAU
58120 CHÂTEAU-CHINON



03 86 85 15 24

N°habilitation : 2002-58-01-05 - ORIAS (70241)9

Sarl ALEXANDRE



Nutrition animale

Produits du sol

Jardinerie

AUTUN
03 85 52 77 05

BLANZY
03 85 68 02 50

CHATEAU-CHINON
03 86 85 03 35



BONGARD-BAZOT & FILS





Contactez-nous pour vos besoins:
Matériaux de carrière, Sable de Loire,
Mélange à béton, Combustibles,
Bois construction,
Bois bûches & plaquettes

BBFservices
Saint-Péreuse 58110
TÉL. **03 86 84 40 12**
FAX. **03 86 84 41 36**
info@bongard-bazot.fr
www.bongard-bazot.fr

BBFscierie
La Machine 58260
TÉL. **03 86 50 93 50**
FAX. **03 86 50 98 03**
contact@bbf-scierie.fr
www.bbf-scierie.fr

CARROSSERIE FOURRÉ CYRIL AUTOMOBILES



2 SITES

CENTRE DE RÉPARATION AUTOMOBILES
TOLERIE-PEINTURE/DÉBOSSÉLAGE SANS PEINTURE
MÉCANIQUE/RÉPARATION TOUTES MARQUES

03 86 85 06 01

21, route de Lormes 58120 Château-Chinon

MOTRiO

GARAGE FCA FOURRÉ CYRIL

VOTRE RÉPARATEUR MULTIMARQUES
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES

03 86 78 00 46

cyril.garagefca@sfr.fr

40, route de Nevers
58120 Château-Chinon

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption. Le samedi sur RDV

VISITEZ L'ÉCO MUSÉE DE L'ABEILLE

DÉGUSTEZ

MIELS
PAINS D'ÉPICES
BISCUITS

PRODUITS
LOCAUX

LES RUCHERS DU MORVAN

Ferme Apicole Biologique
Port-de-l'Homme
CORANCY - D 37 - 58120 CHATEAU-CHINON
Tél. 03 86 78 02 43
ruchers.du.morvan@wanadoo.fr

VERTS LOISIRS

CZENORH

QUIN VEU

NETESIA

ICA

WEIBANG

Tondeuses / Autoportées
Robots de tonte
Tronçonneuses
Débroussailluses
Taille-haies
Micro-agricoles
Remorques
Accessoires...

**Adrien
motoculture**
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
Vente & Réparation toutes marques

03 85 52 05 03 - adrien@motoculture.org



4, avenue du Commandant Neuchêze
71400 AUTUN



biocoop Magasin BIO

14 rue de la Croix Blanche
71400 AUTUN
(à 100 m du Leclerc)



BOUCHET DAVID

TRAVAUX DE MAÇONNERIE
CARRELAGE, FAÏENCE

NEUF ET RÉNOVATION

MONTIGNON, 58430 ARLEUF

03 86 78 05 91

06 31 66 86 38



CONCESSIONNAIRE STIHL



GUYARD MOTOCULTURE

58120 ST HILAIRE EN MORVAN

03 86 85 08 34
guyard.motoculture@orange.fr

bi1
supermarché

Ouvert :

Lundi au Samedi de 08h30 à 20h00
Dimanche de 09h00 à 12h30



03 86 85 07 96

Rue Jean-Marie Thévenin 58120 Château-Chinon